

JUZIERS

Infos

N° 87 février 2017

Prendre de la hauteur
et voir plus loin

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Mairie de Juziers
Place du Général De Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

■ **Horaires**

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

■ **Philippe FERRAND**

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

■ **Evelyne ALEXANDRE-NOEL**

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

■ **Thierry HACK**

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

■ **Valérie RAY**

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

■ **Jean-Louis COTZA**

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

■ **Sylviane MASSONNIERE**

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

■ **Alain GRAVOT**

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - Février 2017

Infos Municipales	4
Solidarité	6
Communauté Urbaine	8
Aménagement du Territoire	13
Enfance et Jeunesse	16
Culture	19
Sport	23
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30





Exprimer ses choix pour être acteur de son quotidien

Lannée 2017 sera mise sous le signe du **renouveau**. Nous pouvons être des acteurs privilégiés de ce changement. Plus encore, nous devons participer et choisir qui nous souhaiterions pour le conduire. Vous l'aurez compris, j'évoque avec vous les prochaines élections présidentielles et législatives.

Prendre part à ces votes n'est pas seulement une possibilité ni un devoir mais c'est aussi faire preuve d'un acte citoyen. La sphère politique est très décriée aujourd'hui, pas toujours à tort. Les hommes et les femmes qui la composent ne sont sans doute pas exempts de tout reproche pour nombre d'entre eux. Cependant, il nous faut garder espoir, croire que tout reste possible.

Quelle vision avons-nous pour demain de ce monde en pleine mutation ? Pouvons-nous, devons-nous le regarder bouger sans toutefois essayer de le faire évoluer autrement ?

Certes, les candidats et candidates ne seront peut-être pas ceux que nous aurions souhaités, leurs programmes ne reprendront peut-être pas l'ensemble de nos idées. Mais parmi toutes les possibilités de vote à notre disposition, nous pouvons exprimer notre choix. Et le plus important reste de voter pour un homme ou une femme mais pas contre un système.

Je vous invite, Juziérois et Juziéroises, à venir voter les 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle et les 11 et 18 juin pour élire vos députés.

Autre renouveau encore mais plus local : tous les deux mois, le premier samedi, vous pourrez venir converser avec des membres du conseil municipal autour d'un café.

Ce rendez-vous dans un contexte convivial sera l'occasion de nous interroger sur la vie de votre commune, sur les projets en cours et à venir et de participer activement et positivement à la vie de la commune.

La première pause-café vous sera proposée dans la salle du Conseil municipal le samedi 4 mars de 9h30 à 11h30.

A bientôt pour une pause-café citoyenne et participative.

Le Maire, Philippe Ferrand



Bilan 2016 et perspectives pour 2017

Samedi 7 janvier, Philippe Ferrand et le Conseil municipal ont officiellement présenté leurs vœux aux différents représentants de la vie locale, qu'elle soit commerciale, économique, associative ou institutionnelle. Philippe Ferrand a établi un bilan des actions mises en place par l'équipe municipale en 2016 :

- Création des ateliers "équilibres" destinés à nos seniors
- Partenariat Tennis club de Juziers et Institut Médico-Educatif des Mureaux permettant la pratique du tennis aux personnes en situation de handicap.
- Réfection complète de l'éclairage du parc des Sergenteries avec pose d'une horloge.
- Instauration du quotient familial pour l'ensemble des prestations extra scolaires proposé aux jeunes juziérois.
- Actions mises en place par le Conseil Municipal des Enfants.
- Bilan des activités 11/17 ans.
- Procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.
- Mise en place d'un bac entre Juziers et Aubergenville en partenariat avec le Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise.
- Lancement de différentes études de faisabilité : éclairage public, schéma directeur d'assainissement, réalisation d'une salle polyvalente et agrandissement du restaurant scolaire.
- Obtention de marchés publics : chauffage, éclairage public.
- Réalisation de la première phase de travaux de mise aux normes des bâtiments communaux dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé.

- Remise à neuf de la couverture du transept et du chœur Nord de l'église Saint-Michel.
- Installation de panneaux lumineux d'information, création de la newsletter.
- Participation à l'organisation de manifestations culturelles à rayonnement intercommunal.
- Prêt en libre accès sur adhésion à la bibliothèque depuis le 1er janvier 2017.

Il a ensuite abordé les projets à venir :

- Evolution des activités 11/17 ans pour répondre à une forte demande.
- Ouverture de la résidence "le Hameau du Parc".
- Mise en service d'une borne de recharge des véhicules électriques sur le parking devant le tennis.
- Poursuite du bilan énergétique des bâtiments communaux : changement à l'identique de la porte centrale de la mairie entre autre.
- Maintien d'un service public de proximité concernant La Poste.
- Poursuite des actions culturelles et des manifestations.

Philippe Ferrand souligne l'importance de la participation des différents acteurs dynamiques à la vie de la commune et réitère ses meilleurs vœux pour 2017.



Abécédaire anarchique du civisme et du bien-vivre ensemble

B comme **Bruit**

L'interdiction de faire du bruit, ce n'est pas qu'après 22 h !

Il convient de respecter son entourage de jour comme de nuit. C'est la première source de nuisance et de conflits de voisinage.

■ Lors d'une fête entre amis, il est toujours bon de prévenir les voisins et de modérer le niveau sonore de la musique.

■ De même, en voiture, le volume de l'autoradio ne doit pas être à fond. Vos goûts musicaux vous appartiennent, ne les infligez pas aux autres. De plus, klaxonner en zone urbaine est une infraction au code de la route. Lorsque vous venez chercher une personne, il existe des méthodes plus civilisées que le klaxon pour la prévenir de votre arrivée

■ Dans les lieux publics, attention de ne pas parler trop fort, d'utiliser le téléphone portable discrètement et surtout de le couper au restaurant, au cinéma, au spectacle...

■ Passage de la tondeuse, bricolage ou travaux susceptibles de gêner les voisins : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

T comme **Trottoir**

■ Pour les garder propres, chacun doit faire l'effort de jeter les papiers, mouchoirs, chewing-gums, canettes et détritiques en tout genre dans les poubelles mises en place à cet effet et de ramasser les déjections de son animal.

■ Pour les fumeurs, veillez à bien éteindre vos cigarettes avant de jeter vos mégots dans les poubelles. On estime à 30 milliards le nombre de mégots jetés par terre chaque année en France ! Une pollution intolérable.

Luttons ensemble contre la processionnaire du pin !

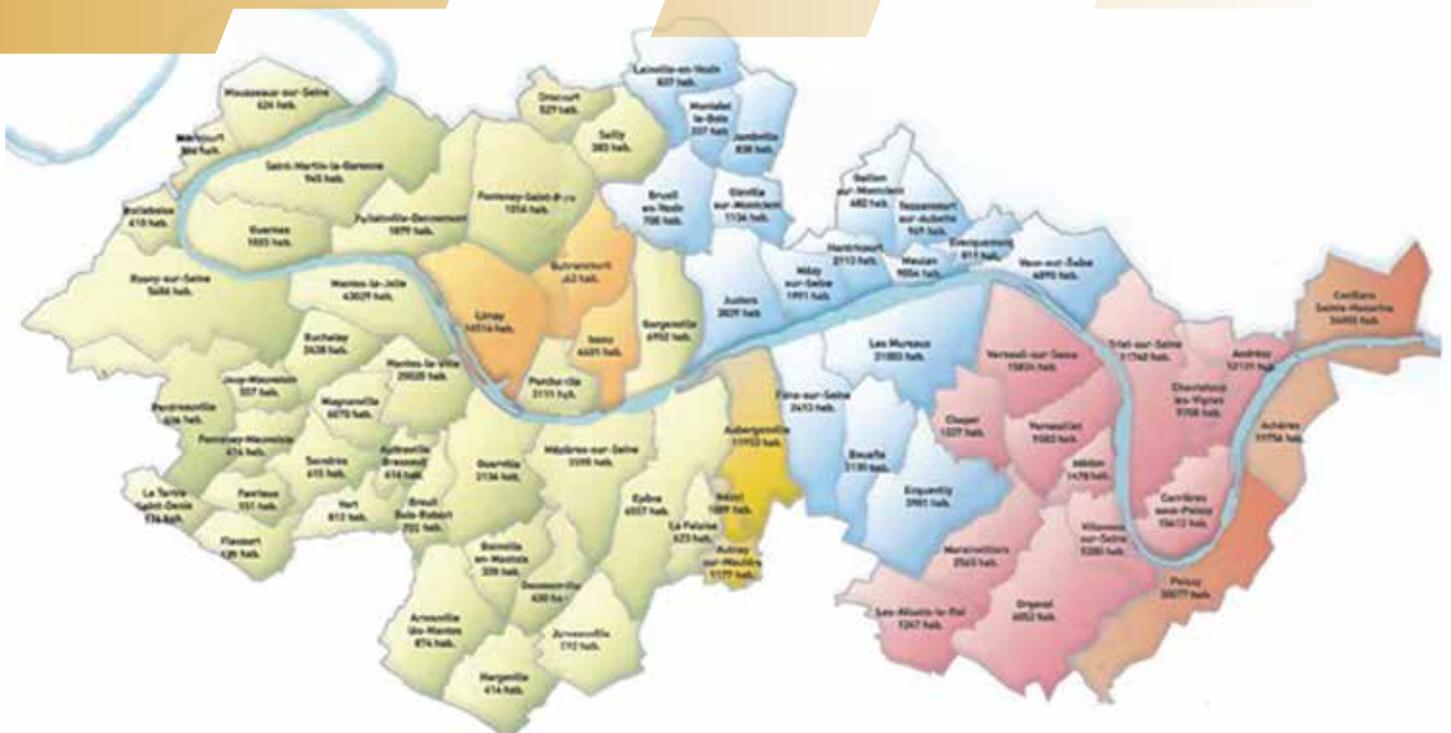
Dans le numéro d'avril de Juziers Infos, nous attirions votre attention sur la présence des chenilles processionnaires du pin dans notre ville, notre action de lutte contre ces nuisibles et vous invitons à faire de même. Malgré cela, nous avons de nouveau repéré des nids sur un certain nombre de conifères : il nous faut donc aujourd'hui réitérer nos efforts et vous demander d'y participer. C'est pourquoi le maire a pris un arrêté obligeant les particuliers à agir afin d'être plus efficace tous ensemble dans l'éradication de ce fléau.

En effet, les dégâts sont d'importance et peuvent être graves sur l'humain mais aussi sur nos amis à quatre pattes : les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par nous-même peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux. La substance urticante et allergisante provoque des démangeaisons très vives, caractérisées par des érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnés parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les œdèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques. Chez les animaux, sans soins, la langue ou les babines peuvent virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire et la partie nécrosée tomber. Il faut donc détruire les nids en hiver sur les conifères

avant qu'elles sortent ou, pour les nids trop en hauteur, poser des pièges sur les arbres. Enfin, si malgré tout elles arrivent à passer, il faut les laisser, ne pas tondre sur leur passage, attendre qu'elles s'enterrent et poser des pièges à phéromones pour les papillons empêchant leur reproduction. Il faut faire appel à des professionnels et ne pas toucher vous-même les nids ou chenilles. Vous pouvez aussi poser des nichoirs à mésanges, oiseaux très friands de ces insectes.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de l'Agence Régionale de Santé IDF.





Une nouvelle organisation : le PAT

CHL, handicap et CGL, gérontologie regroupées

A compter du 1er janvier 2017, les Coordinations Gérontologique et Handicap se regroupent pour former une unité de proximité chargée de l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Les Pôles Autonomie Territoriaux, PAT auront une double mission "seniors et handicap".

Leurs missions :

- Répondre à l'article 54 de la Loi ASV, Adaptation de la société au vieillissement en mettant à disposition un guichet commun avec les droits et dispositifs existants.
- Proposer aux usagers un accès simplifié à un pôle autonomie permettant une vision plus transversale de leurs besoins.
- Contribuer à la mise en place des solutions les plus adaptées aux besoins des personnes.

- Informer sur l'ensemble des droits et des dispositifs en faveur des Personnes Agées et des personnes en situation de Handicap.
- Proposer une aide dans les démarches administratives.
- Orienter vers les partenaires susceptibles de répondre aux demandes dans le respect des missions et des compétences de chacun.

Ce qui va changer pour vous :

Un nouveau territoire : le Pôle Autonomie Territorial Seine Aval porté par le Groupement Yvelines Nord pour l'Autonomie (GYNA).

**Un lieu d'accueil pour notre commune :
Pôle autonomie territorial Seine Aval Antenne Est
5 Grande Rue - 78480 Verneuil sur Seine
01 39 28 15 75**

Où est passé notre courrier ?

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, certains Jumièrois de plus de 70 ans n'ont pas reçu tous nos courriers et plus particulièrement celui concernant les repas de la Semaine Bleue et les colis de Noël. Si tel a été votre cas en 2016, nous vous remercions de contacter la mairie pour le signaler.

Pour 2017, si vous ne recevez toujours rien à ce sujet début septembre, n'hésitez pas à nous appeler.

Merci de votre collaboration.



Destination Ile de Ré pour les seniors

Une cinquantaine de voyageurs au long cours traverseront l'Atlantique par le pont ! **Ils séjourneront sur l'Ile de Ré du 10 au 17 juin 2017.**

A eux, les spécialités ostréicoles et vinicoles, les balades nature et architecture, les animations ludiques et surtout le partage de la bonne humeur.

Il reste deux places, profitez-en !

Une solidarité qui perdure !

Le repas solidarité organisé **le samedi 25 février** au Centre du Bourg sera **au profit du Secours Catholique pour un projet d'aide aux plus défavorisés à Haïti.**

En 2016, la Chaîne des Foyers Saint-Nicodème, organisation camerounaise apolitique et à but non lucratif basée à Douala, a bénéficié d'un versement de 1 639 €. Elle intervient auprès des enfants et des jeunes en difficulté afin de permettre leur insertion dans la société camerounaise. Grâce à une action éducative en milieu ouvert, l'équipe va à la rencontre des enfants et jeunes désœuvrés, vivant dans la rue, ayant abandonné l'école et ayant rompu les liens avec leurs familles en proposant une réinsertion scolaire, professionnelle et un hébergement.

Pascal Le Gall - 01 34 75 62 69

Les gestes qui sauvent

Formation aux 1^{ers} secours

Vous pourrez dire "maintenant, moi aussi je peux sauver une vie !"

En partenariat avec l'UFOLEP, la commune met en place une formation diplômante de Prévention et Secours Civiques de niveau 1, PSC1. Après 7 heures de formation de base sur deux après-midi, le certificat de compétences vous sera délivré.

Les séances de 10 personnes auront lieu au Centre du Bourg, salle verte, le jeudi **de 14h à 17h30**. Les premières formations auront lieu **le 16 et 23 février**.

Coût de la formation : 70 € par personne.

Public : tout Juziérois âgé de plus de 10 ans.

Inscription en mairie.

N'hésitez pas à acquérir ces gestes simples qui peuvent sauver une vie !



Les parcours du Cœur
du 14 mars au 14 mai 2017

J'aime mon cœur, je participe.

22 avril - 9h
jardin de la Bibliothèque

Fédération Française de Cardiologie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires.

A vos baskets

**Mobilisons-nous pour notre cœur !
Parcours du cœur 2017**

Mobilisons-nous contre les dangers de la sédentarité, en soutenant la Fédération Nationale de Cardiologie !

Nous l'avons déjà fait et nous pouvons faire mieux : une quarantaine de marcheurs en 2015 ! Une cinquantaine en 2016 ! Alors pourquoi pas une soixantaine et plus en 2017 !

Nous irons ensemble par nos sentes et coteaux juziérois **le samedi 22 avril dès 9h depuis le jardin de la bibliothèque.**

Ce sera encore un engagement citoyen simple mais véritable, au bénéfice de la santé de tous.

Marchez avec nous !

Schéma Directeur d'Assainissement S.D.A.



"C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse"

L'étude du schéma directeur de la commune de Juziers débutée en 2001 s'est achevée en mars 2003, par l'approbation du plan de zonage de l'assainissement. Une grande partie du programme d'action déterminé dans le rapport de l'époque a été réalisée, cependant l'évolution urbanistique et démographique, engendrée entre autre par les dispositions de la loi SRU, entraîne une augmentation du nombre de constructions et de foyers à raccorder. Certains projets de construction sont prévus dans des zones à vocation d'assainissement autonome, bien que situées à proximité de réseaux d'assainissement collectif. Il est donc primordial d'étudier l'impact de ces nouvelles constructions sur les possibilités de fonctionnement de la station d'épuration et des zones initialement imaginées en assainissement collectif où le réseau n'est pas encore construit.

Il est important également d'approfondir l'impact des eaux météoriques et parasites sur la station d'épuration, particulièrement au Nord, le bassin versant provenant du massif forestier et agricole, où les eaux de ruissellement se déversent route de la Chartre et transitent par le collecteur unitaire de la rue d'Aumont, pour ensuite rejoindre le déversoir d'orage installé en tête de la station d'épuration. Les fortes pluies du printemps 2016 ont permis de mettre en évidence, qu'à cette occasion, le système était à saturation.

Le dossier de régularisation de rejet en Seine de la station d'épuration et le projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques à déclaration ont mis en évidence que d'importants travaux de mise en conformité du système de traitement des eaux, sont à prévoir dans les prochaines années à venir.

De plus, les réseaux les plus anciens de la commune ont été mis en service dans les années 1970. Il apparaît donc nécessaire aujourd'hui de s'assurer de leur état de vieillissement et de définir un éventuel programme de réhabilitation en cas de besoin.

Enfin, la dernière visite d'un représentant de l'agence de l'eau avait mis en lumière le besoin impératif de révision du S.D.A. afin de pouvoir prétendre aux diverses aides éventuelles de financement des projets futurs, mais aussi et surtout parce qu'il devenait nécessaire et indispensable de revoir et de réadapter le S.D.A. aux diverses évolutions urbanistiques et démographiques de la commune.

Une réunion a été organisée entre la Communauté urbaine, gestionnaire de la compétence et l'agence de l'eau. Trois personnes de la mairie ont également assisté à cette rencontre.



Cette réunion a eu pour objectif de répertorier et hiérarchiser les diverses actions et modalités administratives permettant d'initialiser la démarche de réactualisation du Schéma directeur d'Assainissement.

Un cahier des charges a été rédigé qui, après approbation de l'agence de l'eau et de la Communauté urbaine, a permis de lancer une consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude. Cette phase de travail est maintenant achevée, les propositions ont été validées par la Communauté urbaine et le marché a été notifié au bureau d'étude retenu.

Ce prestataire aura en charge de préparer, de rédiger et de conduire l'étude prévisionnelle de révision du S.D.A., état des lieux, diagnostic complet, révision des besoins, révision des zonages etc.

L'actualisation du Schéma directeur d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales a pour but de proposer à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées et des eaux pluviales collectées sur notre territoire.

L'étude d'assainissement demandée a pour but de proposer aux élus l'élaboration d'un schéma directeur, avec zonage du territoire de la commune, au sens de l'article L2224-10

du Code général des collectivités territoriales et de définir les solutions techniques les mieux adaptées à la gestion des eaux usées et des eaux pluviales.

Le S.D.A. a pour vocation d'établir la stratégie en matière de gestion des eaux usées et ponctuellement des eaux pluviales dans le cadre du maintien de la salubrité publique, de la protection du milieu et des ressources naturelles, ainsi que de la maîtrise des risques liés au ruissellement. Il constitue à ce titre un outil de réflexions et de décisions. Le S.D.A. portera sur l'ensemble du territoire de la commune pour le volet assainissement des eaux usées et le zonage pluvial.

Le bureau d'études s'appuiera sur les études existantes, sur les observations des élus et sur les relevés de terrain.

Le PLUi bien engagé

Par lettre fin 2016, la Communauté urbaine GPS&O vous informait des grandes lignes du programme d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et détaillait la mise en place d'une démarche collaborative innovante :

➤ Dix-sept rendez-vous territoriaux avec les 73 maires des communes pour recueillir leurs attentes concernant le PLUi.

➤ La mise à disposition d'un registre dans les 73 communes à destination des habitants pour réunir leurs premières interrogations ou observations.

➤ L'envoi d'une première lettre d'information du PLUi.

➤ La réalisation d'une enquête audiovisuelle sur un panel de 70 personnes avec pour objectif de donner la parole aux habitants sur leur questionnement et leur attente pour ce territoire.

➤ L'animation de six ateliers thématiques : place de la Communauté urbaine dans le

Grand Paris, l'environnement, l'habitat, le développement économique, la mobilité, les pratiques et usages du territoire.

➤ L'organisation de six réunions publiques pour débattre des grands enjeux pour le territoire ont réunis 1 400 participants. Les principaux thèmes abordés ont porté sur :

- La conservation du paysage et sa valorisation.
- Le développement du tourisme vert.
- La création d'emploi et le développement de l'offre de formation.
- Le numérique avec le développement de la fibre en lien avec l'emploi, le télétravail et l'offre de formation.
- Le développement des transports et la mobilité quotidienne.
- Le lien social, l'ouverture vers les autres : des lieux de rencontre.

N'hésitez pas à utiliser les outils mis à votre disposition pour transmettre vos remarques et souhaits sur l'avenir de notre commune: construireensemble.gpseo.fr

➤ La mise en place d'outils collaboratifs dédiés :

- plateforme élus "gpseo.fr/contribuer-au-plui",
- site internet ouvert aux habitants : construireensemble.gpseo.fr ainsi que les liens vers les réseaux sociaux.

➤ Le bilan des observations déposées sur les registres et le site internet de GPSE&O.

Année 2017

Janvier : 2^e phase de concertation élus/habitants sur les grands axes du projet de territoire.

Mars : réunion publique de restitution et conférence intercommunale des maires sur les grands enjeux du PADD. Débat sur le PADD au Conseil communautaire du 23 mars 2017 et dans les 73 communes dans un délai de 2 mois.

Avril : 3^e phase de concertation élus/habitants sur la phase réglementaire du PLUi.

Habitants de nos petites communes, il est particulièrement important afin de préserver notre identité et les valeurs de notre territoire de nous exprimer et de participer à la construction de cet outil qui façonnera notre devenir au sein de cette communauté de 405 000 citoyens.

Et si on reparlait du CLEA !

Dans notre dernier bulletin municipal, la candidature de Juziers a été annoncée pour accueillir deux résidences d'artistes en 2017 dans le cadre d'un Contrat Local Educatif Artistique, CLEA porté par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Eh bien, c'est chose désormais acquise !

La résidence "multimédia"

Elle débutera à Juziers dès le mois de février jusqu'à fin avril et aura comme fil rouge "la Seine". Orchestrée par le collectif "La Colline" - Olivier Pasquiers et Fred Soupa, l'un photographe, l'autre vidéaste elle se fera sous le patronage de la bibliothèque Rose Bily.

Elle concerne deux types de public.

➤ Pour les adultes, l'action sera tournée vers l'histoire et le patrimoine de la ville et consistera à collecter tous types de documents, lettres, photos, cartes postales, affiches, objets souvenirs, témoignages et à les mettre en valeur. En parallèle, une campagne de prises de vues actuelles, photos et vidéos, sera organisée.

➤ Pour la jeunesse, des ateliers multimédia, photo, vidéo, son, dessin se tiendront lors des vacances de Pâques.

La résidence "musiques actuelles"

Elle sera accueillie, dès le mois de mars, par une classe de CM1 de l'école élémentaire des Sergenteries. Eric Kun Mogne, alias Cool Z, jeune auteur compositeur mettant au cœur de son travail l'ouverture et la transmission, animera des ateliers réguliers pour initier les élèves au processus de création et à la pratique musicale. Guidés par sa méthode d'apprentissage basée

essentiellement sur les émotions et privilégiant l'expérience, les élèves seront amenés à composer un morceau de musique puis à l'arranger au moyen de pads numériques. Ils auront le privilège de monter sur scène pour le présenter à un large public lors du Festival Tracteur Blues - organisé par Blues sur Seine - au mois de mai prochain.

Et les autres...

D'autres résidences vont se tenir dans de nombreuses communes de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise : musiques actuelles à l'Ouest, théâtre à l'Est, danse dans la partie médiane et multimédia sur l'ensemble du territoire. Ces résidences qui se déclinent en ateliers et spectacles sont financées à 60 % par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et à 40 % par les villes d'accueil.

Les enjeux de ce dispositif à grande échelle sont l'accès, à la pratique culturelle pour le plus grand nombre, au développement de l'esprit critique et à l'ouverture aux autres. Favoriser le vivre ensemble, la curiosité et amener un peu d'art dans la vie de chacun, voilà un programme stimulant pour l'année 2017 !

Appel à participation

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces actions,
si vous souhaitez participer d'une manière ou d'une autre à cette résidence,
si vous avez chez vous des documents personnels sur Juziers que vous voulez partager,
si vous êtes prêt à nous parler de votre ville, à nous raconter un souvenir autour de la Seine ou si vous souhaitez de plus amples renseignements.

Nathalie Goldgrab à la bibliothèque
01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org

J'éco-rénove, J'économise

Jeudi 23 février à 20h30
Centre du Bourg

En partenariat avec la Communauté urbaine, l'association Energies Solidaires propose une conférence :

- Comment mener à bien une rénovation énergétique en maison individuelle ou en copropriété ?
 - Adopter les bons écogestes afin de diminuer ma consommation d'énergie.
 - Quels systèmes de chauffage choisir ?
- Un conseil gratuit, neutre et indépendant à votre disposition !

Association Energies Solidaires
01 39 70 23 06

Prix Papyrus

Nouvelle édition

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise lance une nouvelle édition de son Prix du roman jeunesse baptisé "Papyrus".



Ce prix promeut sur tout le territoire la lecture auprès des enfants de 8 à 12 ans, âge auquel ils s'en éloignent le plus souvent. Il permet les échanges entre bibliothèques et établissements scolaires et la création de passerelles entre écoles élémentaires et collèges. Quatre ouvrages parmi une quarantaine d'œuvres sont sélectionnés selon les critères de la qualité et du plaisir de lecture avant d'être soumis au vote des jeunes lecteurs. À chaque nouvelle édition, ce sont vingt classes et de nombreuses bibliothèques municipales volontaires qui participent à ce prix, soit environ six-cent jeunes.

La bibliothèque de Juziers se lance pour la première fois cette année.

Les romans en compétition peuvent y être consultés et empruntés et ont été présentés par des comédiens du Théâtre du Mantois lors d'une lecture vivante le 28 janvier dernier.

Mais il n'est pas trop tard pour participer ! Les jeunes lecteurs peuvent lire et voter jusqu'à fin avril.

Renseignements et inscriptions

01 34 75 60 48

bibliothequemunicipale@juziers.org.

Le prix Mangawa est de retour !

La bibliothèque Rose Bily, en partenariat avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, participe à nouveau au prix Mangawa.

Au programme pour les 9 - 13 ans et 14 - 17 ans :

une sélection de mangas à découvrir, cinq mangas à lire par catégorie, des discussions, des débats, des rencontres autour de l'univers manga :

- Un atelier vidéo.
- Un atelier dessin.
- Des concours nationaux et des votes.
- Une grande exposition de toutes les réalisations des participants.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour avoir un aperçu de l'édition 2016 de ce prix et de ses nombreuses animations : rubrique - ça s'est passé à la bibliothèque.

Renseignements et inscriptions

01 34 75 60 48

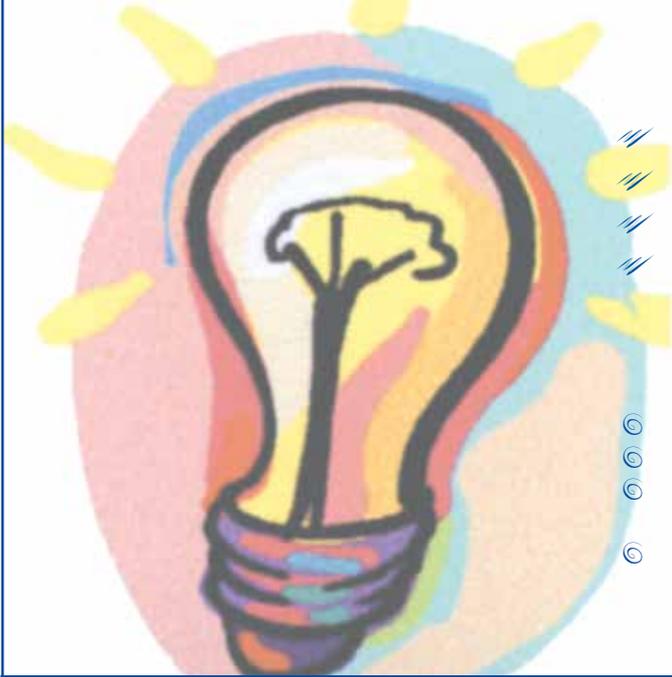
bibliothequemunicipale@juziers.org.



ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

- /// Installation rénovation dépannage
- /// Chauffage électrique
- /// Industrie
- /// Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

- Ⓞ Rénovation et isolation
- Ⓞ Travaux minipelle avec chauffeur
- Ⓞ Pose portes de garage et rideaux métalliques électriques
- Ⓞ Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

JCD Agencements et finitions

Carrelage, parquet, peinture, cloison,
doublage, petite maçonnerie

06.69.55.09.91 | jcdarchis@sfr.fr

29 rue du Marais 78820 JUZIERS

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Eglise : prochaine étape de restauration



Les travaux de maçonnerie, de charpente, de couverture, de vitraux, de menuiserie et de ferronnerie du transept Nord et Sud seront réalisés en 2017.

➤ **Les maçons** seront en charge de nettoyer toutes les pierres à la brosse et à l'eau avec un produit biocide, de repérer les pierres défectueuses, de les marquer afin de répertorier précisément l'ensemble des pierres "usées" à changer, de purger tous les enduits anciens et de ré-enduire l'ensemble à neuf. Ils devront également réaliser un fossé d'assainissement autour du transept Nord, qui rejoindra le fossé existant ; la réouverture de la porte de l'avant-chœur Nord.

➤ **Les charpentiers** seront amenés à changer la noue entre le versant Ouest du transept Nord et la nef ainsi qu'une sablière côté Sud et quelques chevrons. En effet, lors de la découverte complète du transept, il a été constaté le très mauvais état de ces pièces de bois qui doivent donc être changées impérativement.

➤ **Les couvreurs** quant à eux déposeront complètement la couverture du transept, du chœur et de l'avant-chœur Nord, mettront en place des tuiles neuves et des nouveaux faitages. Ils devront aussi remplacer toutes les anciennes gouttières existantes ainsi que les descentes par de nouvelles en cuivre. Les travaux sont en cours et devraient être entièrement terminés vers la mi-février 2017. La toiture du transept, du chœur et de l'avant-chœur Nord seront alors entièrement neuves et bénéficieront par conséquent d'une garantie décennale.

➤ **L'entreprise en charge des vitraux** interviendra quant à elle pour les repiquages, la rénovation, le démontage et leur remise en état.

➤ **L'entreprise de ferronnerie** se chargera de la dépose de toutes les protections des vitraux et de la fabrication et remise en place des nouvelles grilles en cuivre.

➤ **L'entreprise de menuiserie** enfin réalisera et mettra en place des abat-sons sur le clocher et fabriquera la porte de l'avant-chœur Nord.

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com

Aménagement du Territoire

Un arbre, une graine de vie

La municipalité tient à préserver les arbres de la commune en zone urbaine et sur le domaine public. En cas de nécessité d'abattage, la volonté est de respecter le principe selon lequel un arbre coupé est remplacé par un arbre replanté.

Quelques arbres, malades ou dangereux ont malheureusement dû être éliminés afin de préserver la sécurité. Le programme de remplacement de ces arbres, un pour un au même endroit ou dans des lieux différents, a été initié et les plantations se font au fur et à mesure des besoins.

Des mises en places ont eu lieu, d'autres sont en cours de réalisation, d'autres enfin sont à venir. Neuf gros arbres en motte ont déjà été plantés en 2016 :

➤ Un hêtre pourpre a été planté par le CME au coin du terrain de boules situé rue de Lorette.

➤ Un tilleul a été mis en terre dans la cour de l'école élémentaire.

➤ Un prunus pourpre et un saule pleureur doré ont été plantés parking du marais.

➤ Un prunus pourpre sera mis en place début 2017 place des tennis.

➤ Deux poiriers seront plantés dans la rue de l'Hôtel de Ville en remplacement d'arbres morts.

➤ Deux marronniers remplaceront aussi les arbres morts et supprimés, allée des Marronniers.



L'ensemble de ces plantations a été assuré par les agents "espaces verts" des services techniques de la ville et représente un coût total d'achat de 2 325 €. **Les plantations d'arbres nouveaux ou de remplacement continueront bien-sûr dans les années à venir.**

Accessibilité pour tous



Le diagnostic, établi au mois d'août 2015 a permis de mettre en place un Agenda d'Accessibilité Programmée validé par les services de l'Etat. Il permettra de mettre aux normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, PMR, les différents Etablissements Recevant du Public, ERP. Il est construit et structuré sur six années consécutives. A partir de 2016 et chaque année, un programme précis de travaux sera réalisé. La première année est consacrée à des aménagements légers et faciles à mettre en œuvre. En novembre 2016, les travaux suivants ont commencé au sein des bâtiments communaux :

- Travaux de serrurerie : changement de poignées de portes.
- Mise aux normes des différentes mains courantes d'escaliers.
- Aménagement d'une place de stationnement réservée aux PMR.
- Aménagement de l'accès PMR dans la cour arrière de la mairie.

Le programme 2017 concerne les aménagements dans les écoles : les blocs sanitaires, la cour de l'école maternelle et les accès véhicules et fauteuils roulants pour les PMR.

Aménagement du Territoire

Voirie et travaux

Des travaux ont été inscrits au budget 2016. Une consultation globale regroupant trois chantiers distincts a été lancée. Cette phase de consultation des entreprises est maintenant terminée. Un seul marché regroupant les trois chantiers de voirie a été passé. L'entreprise Alio TP a été retenue.

Il comprend les travaux suivants prévus début 2017 :

- la réfection du chemin des Angleterres avec la pose de bordures, une reprise du profil de la chaussée et la réfection de la couche de roulement. Ces travaux limiteront les nuisances provoquées par le ruissellement des eaux pluviales lors des épisodes de fortes précipitations.
- le comblement partiel d'un puits d'infiltration utilisé en tant que bac de décantation et construction d'un nouveau puits au bout de l'allée Busson Billault. Ces travaux pallient les débordements et ruissellements d'eaux constatés sur l'allée.
- la remise en état des îlots latéraux de la RD190 à la charge de la commune : plusieurs sont partiellement ou totalement détruits. Afin d'éviter que les poids lourds ne les décollent en montant dessus, les bordures seront engravées. Les travaux de ces deux derniers chantiers débiteront à la suite du chantier du chemin des Angleterres.



La modification du PLU

Notre Plan Local d'Urbanisme adopté en 2012 a réservé des zones d'Orientation d'Aménagement Programmés - OAP. Ce dispositif a pour vocation de permettre la constructibilité contrôlée dans des ensembles fonciers et nécessite aujourd'hui des adaptations de forme afin de répondre aux aléas de l'évolution foncière tout en s'assurant de l'atteinte et du respect des objectifs définis dans l'OAP.

A cet effet, une procédure de modification du PLU a été engagée par la Communauté urbaine GPS&O à l'initiative de la commune.

Cette modification a trois objectifs distincts :

➤ **La création d'une zone UGc aux Frichots-Bocannes** pour permettre la réalisation d'un projet de logements locatifs sociaux sur la partie Est en garantissant la constructibilité contrôlée de la partie Ouest et en transférant la zone du secteur 1AU1 au secteur UGc.

➤ **La modification du périmètre de la zone 1AU4 dite des Louvetières** en transférant les fermes des Louvetières en zone UAa et la ferme du Marais en zone UG.

Ce changement de périmètre permettra à la commune d'autoriser la réalisation d'un aménagement sur la zone de la ferme dite des Louvetières afin de pouvoir s'affranchir de son obligation de rachat à l'Établissement Public Foncier d'Île de France qui représente une charge foncière de 630 000€.

➤ **L'actualisation du règlement du PLU suite à l'adoption de la loi ALUR et de la modification du Code de l'urbanisme.** Lors de l'enquête publique qui s'est tenue en mairie du 3 octobre au 4 novembre 2016 sept observations ont été déposées dans le registre et prises en compte par le commissaire enquêteur dans son procès-verbal de synthèse. La Communauté urbaine GPS&O, en partenariat avec la commune de Juziers, a apporté des réponses à ces questions. Au vu de ces éléments, un avis favorable sans aucune réserve a été émis par le commissaire enquêteur dans son rapport transmis à la Communauté urbaine GPS&O.

Dans sa séance du 19 décembre 2016, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la modification N° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire début 2017.



Reportage au restaurant scolaire

La "cantine" comme on l'appelait autrefois, constitue l'un des temps forts dans la vie scolaire de l'enfant. C'est le moment de transition, de pause où ce dernier, peut se ressourcer, chaque jour de sa vie d'élève. Il importe donc que ce moment réponde réellement aux besoins de l'enfant tant sur le plan de l'alimentation que sur le plan de l'animation, de l'encadrement. Le restaurant scolaire ne doit pas être uniquement un lieu où l'on mange, il doit être également le lieu où l'enfant découvre une cuisine différente de chez lui.

La qualité des produits, le respect des règles d'hygiène dans tout le cursus de la chaîne de leur préparation comme la recherche quotidienne d'un équilibre calorique de chaque menu doivent également et prioritairement constituer une des préoccupations majeures. Le restaurant scolaire comme on le qualifie aujourd'hui, n'est donc plus "qu'une affaire de cuisine", son rôle dépasse largement ce domaine et les compétences qu'il requière le sont tout autant.

Enfin, composante de la vie de l'école, le service ne doit pas vivre en autarcie, il doit au contraire échanger, s'informer, évoluer avec les partenaires de la vie scolaire et extra-scolaire avec toujours le souci d'apporter un "plus" dans la vie et la santé des enfants.

La municipalité a mis en place des commissions de repas organisées trois fois par an en collaboration avec Valérie Ray, adjointe, Claude Joly, responsable du restaurant, Catherine Poirier, responsable administrative, les représentants de parents d'élèves, les surveillants et la diététicienne. Depuis le 1^{er} septembre 2014, la société Yvelines Restauration prépare les repas du restaurant scolaire. En 2017,

le marché de restauration scolaire sera de nouveau lancé pour une période de 3 ans.

La composition des menus

Elaborés par un diététicien basé au sein d'Yvelines Restauration, les repas sont pensés et conçus pour être équilibrés. La restauration scolaire se base sur les préconisations du Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition.

Les objectifs du GEMRCN

- Augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents.
- Diminuer les apports lipidiques et rééquilibrer la consommation d'acides gras.
- Diminuer la consommation de glucides simples ajoutés.
- Augmenter les apports de fer.
- Augmenter les apports calciques.

Les principaux axes de contrôle du GEMRCN

- Contrôle des fréquences de service de plats sur 20 repas consécutifs.
- Contrôle des grammages servis selon l'âge et l'institution des convives.

Hygiène et équilibre : deux préoccupations majeures



Le respect et contrôle systématique de la chaîne chaud-froid

Ce contrôle des températures des plats froids et chauds s'effectue au départ de la société Yvelines restauration et à l'arrivée au restaurant scolaire, pour tous plats composant le menu. Des caissons de transport adaptés permettent d'assurer une continuité dans la chaîne froide. Un contrôle de température des plats est réalisé à chaque



étape, du réfrigérateur jusqu'à la sortie du four jusqu'à leur consommation.

Matériel du site

- Armoires froides pour stocker les repas livrés dans la nuit.
- Four de remise en température pour les plats chauds.
- Une armoire de maintien au chaud des plats.
- Deux lave-vaisselles.
- Bac à plonge pour la grosse vaisselle.
- Reserve produits d'entretien.
- Machine mécanique pour laver le sol.

Règlement intérieur du restaurant scolaire

Toute fréquentation du restaurant scolaire est subordonnée à l'acceptation pleine et entière de son règlement intérieur.



Des chiffres

Annuellement le restaurant scolaire c'est :

- En moyenne 285 repas par jour.
- 100 maternelles et 185 élémentaires.
- 16 agents communaux assurent son fonctionnement avec :
 - Un responsable de service : Claude Joly.
 - Dix agents de restauration.
 - Cinq surveillants.

Une journée au restaurant scolaire

- **7h30** : Arrivée du personnel.
- Contrôle des températures des armoires froides.
- Comptage des repas reçus, contrôle de l'aspect des produits, des températures et de la date limite de consommation.
- Mise en place des tables, couverts, assiettes et verres.
- **8h30 à 10h** : Lavage des fruits, découpe du pain.
- Remplissage des carafes d'eau.
- **10h à 11h30** : Remise en températures des plats chauds, de 3° à 65° minimum en moins d'une heure.
- Préparation des selfs entrées et desserts.
- **11h50** : début des trois services.
- **13h30** : nettoyage du réfectoire et nettoyage complet de la cuisine.
- **15h** : fermeture des locaux

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr
www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

*Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste*

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: fermé

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h

Bande de dingues...

Et Dieu créa les Fans, une foldingue comédie de Jacky Goupil

A la clinique des Magnolias, il y a un fan qui se prend pour Johnny, un autre qui fouille dans les poubelles de Mylène Farmer, une troisième qui pique sa crise quand elle parle de Patriick Bruel... Et une autre qui entre en transe dès qu'elle pense à Indochine. Il y a aussi des fans d'Elvis Presley, de Michael Jackson, de Clo-Clo, de Dark Vador, de Coluche, de Chantal Goya et de plein d'autres.

Toute une délirante bande de dingues que le Professeur Zgorsky tente de soigner tout en gardant son calme et sa raison. Ce qui est loin d'être évident, d'autant que la télé va venir tourner un reportage dans la clinique !

Une pièce totalement folle où ça crie, ça chante, ça danse et ça délire !

Du théâtre "Le Guichet" Montparnasse, la troupe arrive...

**Vendredi 3 mars à 21h
Centre du Bourg**

**Tarif : 10€ adultes, 5€ enfants jusqu'à 16 ans
Réservation : accueil mairie - 01 34 75 28 00**



Juziers Dans L'Histoire

Victime de son succès

Découvrir mille ans d'histoire d'un village d'Ile-de-France.

Lors de sa première parution en août 2008, "Juziers dans l'Histoire" a connu un franc succès.

Aujourd'hui, l'association procède à sa réédition.

Vous pouvez vous le procurer :

➤ Au près des membres de l'association JDH ou par courriel, à juziers-dans-l-histoire@orange.fr - frais d'expédition en supplément.

➤ Par courrier : JDH - 10 place de la Gare - 78820 Juziers.

➤ Par téléphone 01 34 75 25 92 - le lundi après-midi.

➤ En librairie : ISBN 978-2-9532427-0-6.

Prix public : 24 €

Avis de recherche...

Appel à photos et documents !

A l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine, l'association Juziers Dans l'Histoire souhaite présenter une exposition sur le thème "**Les fêtes à Juziers**", bal de la Sainte-Cécile, de la Sainte-Barbe, des commerçants, fête de mardi-gras, bicentenaire de la Révolution...

Si vous disposez de photos même anciennes ou de documents, merci de nous les confier, soit en les déposant sous enveloppe dans la boîte aux lettres ou en main propre le lundi après-midi entre 14h30 et 16h30 afin que nous puissions les scanner. Bien entendu, elles vous seront restituées.

Local JDH

Ancienne caserne de pompiers

10 avenue de la Gare

01 34 75 25 92

En quête de bien-être

La Maison Pour Tous propose un salon "à la recherche des sens" les 18 et 19 mars 2017.

Différents points de vue seront présentés sur ce salon. Visuellement, le visiteur se sentira plongé dans un univers de bien-être et de confort : Cocooning, massage, aromathérapie, yoga et sophrologie, bioénergie. Tout en s'acheminant à travers les différents stands, le visiteur aura l'occasion de découvrir des activités qui réactivent ses sens.

Un espace détente accueillera les visiteurs pour un massage plantaire, palmaire ou encore du cuir chevelu. Le dos et les jambes ne seront pas délaissés pour autant.

Tout sera mis en place pour que vous puissiez venir vous détendre.

Pour ceux qui veulent s'essayer à la sophrologie ou au yoga, des séances auront lieu gratuitement dans le dojo ou la salle de danse. Des échanges avec les praticiens et le public auront lieu.

Jusque dans le jardin, les visiteurs sentiront un air de printemps arriver. Les enfants auront eux aussi leur espace. Des jeux de différentes tailles et de différentes matières seront à leur disposition. Pour une partie en famille, pour se redécouvrir, le temps d'un instant autour d'une Maison Pour Tous revêtue d'une robe douce.

Peintres en herbe à la MPT

Les cours de dessin peinture concilient création, imagination, réalisation et satisfaction de l'œuvre accomplie.

Ils permettent d'aborder les bases du dessin académique par la pratique d'exercices simples au début puis se renfonçant par la suite par des techniques qui progressent en fonction de l'âge des élèves :

- Réalisation de natures mortes, aux crayons, feutres ou peinture.
- Découverte de la technique de la perspective et du sens du volume.
- Développement du sens de l'observation requise pour progresser dans le dessin.
- Apprentissage de la patience, du sens de la reproduction et de la minutie.
- Croquis de personne en commençant par des croquis battons pour les plus petits.
- Et des natures mortes, des études documentaires pour développer le sens de l'observation, apprendre à regarder et non voir, des volumes qui vont de la simple boîte à la confection d'aquarium pour

les 6-8 ans, aux maquettes de chambres pour les 12-14 ans et de tableaux ou cartes en 3D.

Nous travaillons également avec du matériel spécifique comme le zinc, le bois, le verre ou miroir, la faïence, le tissu...

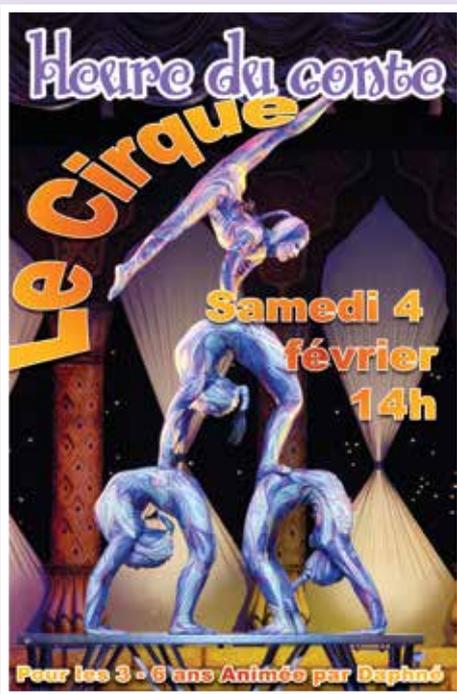
Les cours se déroulent les mardis à l'atelier des peintres sous les toits de la bibliothèque Rose Bily, de 17h à 20h. Véronique professeur d'Arts Plastiques prend les enfants à la sortie des TAP à 16h30 pour le 1^{er} cours. Prévoir un petit goûter !

Si les demandent continuent d'affluer, un nouveau cours peut s'ouvrir les mercredis après-midi.

N'hésitez pas à téléphoner au 01 34 75 60 41 ou laisser un mail à mpt@juziers.org pour vous faire connaître à ce sujet.

A bientôt parmi nous.





Vos rendez-vous bibliothèque

Deux heures du conte à ne pas manquer

Imaginez-vous en clown ou en équilibriste le temps d'une histoire :

Le cirque

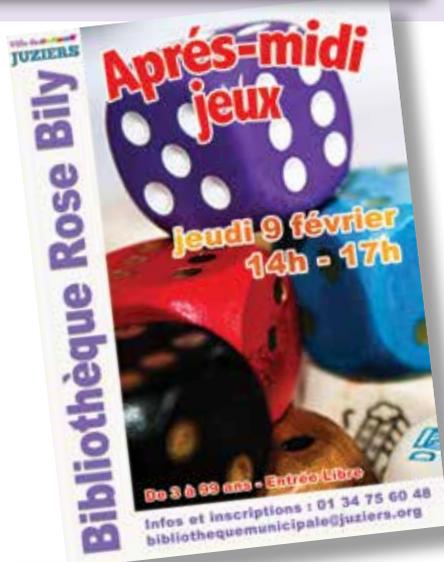
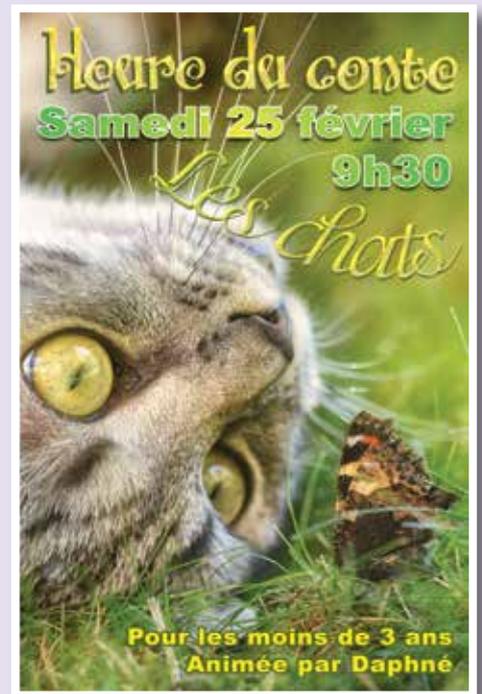
Samedi 4 février à 14h.

Decouvrez l'univers des chats...

les Chats

le samedi 25 février à 9h30

**animés par Daphné
Sur inscription**



Un après-midi jeux pendant les vacances de février

Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer en famille ou entre amis pendant les vacances d'hiver !

Rendez-vous à la bibliothèque le jeudi 9 février de 14h à 17h pour un après-midi exceptionnel consacré entièrement aux jeux.

Entrée libre - Tout public

Informations au 01 34 75 60 48

bibliothequemunicipale@juziers.org

Le loto de l'Ecole en Fête

**Dimanche 26 février 2017
de 14h à 17h - MPT**

13^{ème} édition ouverte aux joueurs de 4 à 94 ans. Et que sera le premier lot cette année? Une télévision? Une tablette numérique tactile? Un ordinateur portable? Un forfait famille pour Eurodisney ou le parc Astérix? Surprise!! Nous espérons vous accueillir nombreux pour le découvrir et passer une excellente après-midi ensemble, toujours dans la joie et la bonne humeur. Et n'oublions pas que les bénéfices nous permettent d'acheter encore plus de lots pour notre **kermesse des écoles** qui aura lieu **le samedi 23 septembre prochain.**

Un atelier dessin Manga

A la bibliothèque Daphné animera un atelier dessin spécial manga

**jeudi 16 février
10h -12h et 14h -17h**

Que vous soyez inscrit au Prix Mangawa ou non, vous êtes les bienvenus !

**Sur inscription
à partir de 8 ans**



MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN - MERICOURT

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières

78270 MERICOURT

antenne-service-27@orange.fr

Siret: 305 305 302 00039

MIKA RENOV

Michaël Moreau

**Tous travaux
intérieur
et extérieur**

mikarenov78@yahoo.fr

06 11 67 30 55

09 53 19 73 42



SUPER U

233 Avenue de Paris
JUZIERS

Tél: 01 34 75 06 50



Laverie automatique
Lavage auto

Ouverture du :

Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Focus sur le Kick Boxing

Rencontre avec Patrick Saillard, professeur de Kick Boxing à la MPT



Après un titre de champion de France et champion d'Europe, Patrick Saillard a eu envie de transmettre sa passion et son expérience via l'enseignement. Il a effectué des formations d'éducateur sportif dans différents domaines : brevet d'Etat d'éducateur sportif, diplôme d'instructeur fédéral en karaté, brevet de professeur fédéral en Kick Boxing et certificat de qualification professionnelle de moniteur d'arts martiaux. Ceinture noire 5° degré de full contact WKA, World KickBoxing Association, cadre technique et 4° dan de karaté full contact, Fédération française de karaté.

Quelle est l'origine du kick boxing ?

Le Kick Boxing est une discipline appartenant au groupe des boxes pieds poings. Développée au début des années 60, les Américains l'appelaient Kick Boxing Américain avec coups de pieds circulaires dans les jambes ; parallèlement les Japonais l'appelaient Kick Boxing japonais avec coups de genoux.

Pourquoi pratiquer le kick Boxing ?

Pratiquer le Kick Boxing renforce toutes les parties du corps. Il stimule l'esprit et aide à développer une attitude mentale déterminée et positive.

C'est une manière efficace et pratique d'apprendre à se défendre tout en travaillant son physique et son mental.

Ce sport est-il adapté aux enfants, aux filles ?

Il peut être pratiqué à partir de 6 ans avec une pédagogie ludique et encadrée en toute sécurité avec port de protections adaptées. A Juziers, les élèves sont accueillis à partir de 8 ans. Les femmes sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'inscrire à des cours de kick boxing parce que l'entraînement est une manière efficace d'apprendre à se défendre, tout en travaillant son physique et son mental pour une meilleure confiance en soi. A Juziers, 35 % des adhérents sont des femmes.



Quel est le déroulé d'une séance ?

Les entraînements varient selon les axes de travail que je détermine selon le cycle : mise en avant d'une technique particulière, préparation au combat,.... Cependant, ceux-ci se décomposent toujours en 3 parties distinctes : l'échauffement, l'enchaînement, la musculation et les combats et étirements.

Existe-t-il des grades, des ceintures ?

Il existe des ceintures : la ceinture blanche pour les débutants, les ceintures jaune, orange, verte, puis bleue et marron, jusqu'à la ceinture noire. A Juziers, un passage en fin de saison des ceintures jaunes à marrons est organisé.

Trois mots pour décrire le kick boxing : combativité, mental, éclectisme.



Yoga sans préjugé...

Rencontre avec Catherine Duguet Jouat,
professeur de yoga à la MPT

Parlez-moi de votre rencontre avec le yoga ?

En effet, il s'agit bien d'une rencontre, cela s'est fait un peu par hasard il y a 13 ans.

Un ancien proverbe bouddhiste dit :

"Quand l'élève est prêt le Maître apparaît".

Parlez-moi du jour où vous avez su que vous vouliez devenir professeur de yoga ?

On ne décide pas de devenir enseignante de yoga, on le devient.

Dans un premier temps on pratique, puis un jour votre Maître de yoga vous désigne comme ayant le potentiel, les qualités humaines et relationnelles pour transmettre le yoga.

Ensuite, il faudra poursuivre 4 années de formation à l'école de Yoga de Paris et réussir le mémoire et la soutenance pour le diplôme.

Qu'est-ce que le yoga ?

Le yoga est une pratique globale de développement. Il comprend plusieurs styles qui contribuent à l'épanouissement des différents plans de l'être humain : physique, psycho-physique, mental et spirituel.

A quoi sert le yoga ?

Le yoga s'occupe de gérer la santé et l'épanouissement des personnes par leurs propres moyens, il fait également appel à des connaissances d'anatomie et de gestes respiratoires. Il traite aussi de la question autour du stress et du mal être. **Son but** est non seulement d'éloigner l'homme de la souffrance, de la maladie par la conscience nouvelle qu'il a de lui-même, mais surtout de faire en sorte qu'il se prenne en charge pour vivre mieux ; le yoga est une voie de réalisation et de bien-être.

Comment savoir si le yoga est fait pour moi ?

Pour commencer, interrogez-vous sur le type de yoga que vous avez envie de pratiquer. En effet, certains yoga sont très doux, plutôt méditatif, tandis que d'autres sont plus athlétiques. Avez-vous besoin d'une pratique plutôt relaxante ? Voulez-vous au contraire, un yoga très dynamique ? Un peu des deux ? Une fois votre "style" choisi, il vous faudra choisir le lieu et l'enseignant qui vous correspondra.

Bien choisir son professeur

Le choix d'un cours de yoga s'effectue essentiellement par la rencontre avec le professeur. Votre séance est



un moment de rendez-vous avec vous-même. Il est donc essentiel que le "courant" passe. Un bon enseignant de yoga incarne ce qu'il enseigne ; il est serein, posé, calme. C'est une personne courtoise, attentionnée et joyeuse.

Assurez-vous aussi que l'enseignant soit diplômé et qu'il ait suivi une formation approfondie de 4 ans au sein de la fédération des Enseignants de Yoga, EFY. C'est pour cela que le premier cours est gratuit et sans engagement. Il n'y a pas un yoga plus élevé ni meilleur qu'un autre ; chacun choisira le type de yoga qui servira au mieux ses intérêts dans le temps, ou qui correspondra au mieux à son attente et ses besoins.

Puis-je pratiquer le yoga si je ne suis pas souple ?

Le yoga s'adresse à tout le monde même aux personnes manquant d'aisance, la souplesse n'est pas le but du yoga contrairement aux idées reçues. Le yoga est avant tout une expérience corporelle unique, il est basé sur une prise de conscience qui évolue sans cesse à travers la pratique. Il existe également dans les Yvelines des lieux où l'on pratique la yogathérapie. C'est un accompagnement

spécifique pour les personnes qui souffrent de pathologie physique ou psychologique comme ; la fibromyalgie, le burn-out, la dépression, le mal de dos.

Le yoga est-il un sport ?

Le yoga n'est pas un sport, car il n'y a pas de notion de performance, ni même de classement. Bien que nécessitant un apprentissage auprès d'une personne diplômée et expérimentée, le yoga reste une pratique basée sur l'effort personnel, la liberté et la capacité individuelle. Celui qui le pratique prend en mains les rênes de son devenir et acquiert les moyens d'une véritable autonomie.

Est-ce que le yoga convient aussi aux enfants ?

Le yoga convient aussi aux enfants, il poursuit les mêmes objectifs qu'un cours destiné aux adultes. Trois compétences essentielles sont toutefois nécessaires à cet enseignement : avoir une bonne connaissance des enfants, de l'anatomie spécifique des enfants, connaître les principes de base d'éducation et de pédagogie.

Trois mots pour décrire le yoga : sérénité, accomplissement, bien-être.

Devinez qui viendra au tournoi de foot ?

Les 15 et 16 Avril 2017, le FC Juziers organise son 3^e Tournoi de Pâques.

Cette année de nombreuses surprises attendront les jeunes footballeurs de Juziers mais aussi les clubs qui vont prendre part à cette joute autour du ballon rond. Des clubs prestigieux nous rejoignent entre autre le club de Saint-François de Guadeloupe qui fait le déplacement, 6700Km et 8h30 de vol !

Des matchs de Féminines seront également au programme.

Un stand tombola, des animations tout le weekend avec **des maillots à gagner** seront organisés.

Retrouvez un aperçu des clubs ayant répondu sur notre page Facebook.

Les fans de football vont être comblés.

Renseignements : 06 81 51 14 96



Arrêt sur Images

26 et 27 octobre



"Le dernier survivant"

C'est le titre de la vidéo tournée lors de l'atelier organisé par la bibliothèque Rose Bily et l'association Contrechamps. Visible en intégralité sur le site de la Ville, rubrique "ça s'est passé à la bibliothèque !".



26 novembre



Du Gospel pour l'église

Sous la direction de Jacky Weber, la chorale Choeur Gospel de Triel-sur-Seine a donné un concert à l'église Saint-Michel dans une ambiance chaleureuse. Il a permis de récolter 1 248 euros au profit de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la restauration de l'église.

Téléthon 2016

2 750 € reversés à l'AFM.
Merci à vous tous !

"Ensemble, c'est tellement plus facile de vaincre la maladie !"

Devise du Téléthon qui se vérifie à Juziers.

2 et 3 décembre



Arrêt sur Images

3 et 4 décembre



Préparatifs de Noël

Quelle ambiance sur ce marché de Noël ! Entre l'Harmonie qui met le feu, les exposants joyeux et les organisateurs dévoués...

Un instant magique.
Grâce à vous ! Merci

4 décembre



Moment d'Harmonie

L'Orchestre d'Harmonie de Juziers a fait salle comble pour fêter la traditionnelle Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Un moment festif partagé avec tous les spectateurs.

7 décembre



Magie de Noël à l'AFJ

C'était Noël avant l'heure à l'AFJ : spectacle et goûter couronnés par l'arrivée du très célèbre Père Noël !

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

N'HAIRJ 2 Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi:
9 h - 19h
Mardi - Jeudi:
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi:
9h-20h
Samedi:
9h-18h



Véronique Art

Véronique Poirot-Béhue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : béhue.veronique@orange.fr

*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél : 01 34 75 69 15

3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS



Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

S'il est une action qui ne sera pas transférée à la Communauté Urbaine, c'est bien notre Conseil Municipal des Enfants "CME", et c'est heureux. Nous sommes 6 élus à animer 3 groupes de ces jeunes élus. Ils fourmillent d'idées, parfois plus surprenantes les unes que les autres, mais aussi de beaucoup de bon sens et ce, toujours dans l'intérêt collectif, ce qui signifie, qu'ils ne sont pas atteints ou pas encore tout du moins, par l'individualisme. On note que certaines de ces idées ont été visiblement soufflées par le milieu familial ; le dialogue existe donc avec des parents participatifs.

Mais ce qui est remarquable, c'est leur éveil, leur sensibilité, pour ne pas dire indignation, devant certaines formes d'incivilités : déjections canines, papiers négligemment laissés au sol, non respect de la vitesse ... Ces sujets sont récurrents notamment dans le groupe "Sécurité Environnement".

Ce Conseil Municipal des Enfants a le mérite de donner la parole et les moyens d'action à des futurs citoyens responsables.

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Article non communiqué.

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi :
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche :
de 7h à 13h

Tél. : 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

La Crêp'itante

CRÊPERIE 01 30 90 15 26

Ouverture du mardi au dimanche midi inclus
Crêperie sur place ou à emporter



Composez vos propres galettes et crêpes
ou venez déguster nos spécialités

92 avenue de Paris - 78820 Juziers

Mail: lacrepitante@yahoo.fr Crêperie La Crêp'itante

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél. : 01 30 93 61 31 - Fax. : 01 30 93 61 29

Agenda

FEVRIER

Vendredi 3

➤ Qui a peur des loups-garous ?

20h - Bibliothèque

Samedi 4

➤ Heure du conte de Daphné "le cirque"

3 - 6 ans - sur inscription

14h - Bibliothèque

➤ Karaoke

21h - salle du Bourg

AFJ

Jeudi 9

➤ Après-midi jeux

14h - Bibliothèque

Jeudi 16

➤ Atelier dessin manga

A partir de 8 ans

10h - 12h et 14h - 17h

Bibliothèque

Mercredi 22

➤ Après-midi Fripounets

14h30 - salle du Bourg

AFTJ

Jeudi 23

➤ Repas de l'Age d'or

12h - salle du Bourg

Age d'Or

Samedi 25

➤ Heure du conte de Daphné "Les Chats"

Jusqu'à 3 ans - sur inscription

9h30 - Bibliothèque

➤ Repas solidarité

20h - Centre du Bourg

Association Paroissiale

Dimanche 26

➤ Loto

14h - salle MPT

Ecole en Fête

Samedi 18

➤ Heure du conte de Daphné "Tous pareils"

5 - 8 ans - sur inscription

14h - Bibliothèque

➤ Concert

21h - église

Harmonie

➤ Salon des sens

10h à 18h - salle MPT

Association MPT

Dimanche 19

➤ Salon des sens

10h à 17h - salle MPT

Association MPT

Jeudi 23

➤ Repas de l'Age d'or

12h - salle du Bourg

Age d'Or

Samedi 25

➤ Soirée portugaise

19h - salle du Bourg

AFJ

Dimanche 26

➤ Chorales

17h - église

EMCR

MARS

Vendredi 3

➤ Théâtre : L'école des Fans

21h - salle du Bourg

Municipalité

Samedi 4

➤ Journée jeux

A partir de 15h - salle MPT

Association MPT

Dimanche 12

➤ Thé dansant

14h - salle du Bourg

Caisse des Ecoles



coiffeuse à domicile
Nathalie Noël
01 34 75 29 41
La coiffure chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après 18 h sinon laissez un message sur le répondeur
n° de siret : S1208675200015



ETS F. MOREAU
Maintenance - Dépannage
Chauffage - Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04
etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

MOULIN DE LA BROCANTE
Depuis 1934
ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres, horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besch 86, avenue de Paris 78 820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56
Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428



MIKA ELEC

- ELECTRICITE GENERALE
- ALARME
- VIDEO SURVEILLANCE
- PLOMBERIE

09 53 19 73 42 - 06 11 67 30 55

INSTALLATION ET DÉPANNAGE
41, route de St Germain 78711 Marbois-La Ville / email : mikalec@yahoo.fr



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr
e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**



Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr

SARL
ELECTRICLIM

Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr